Elections Législatives du 23 Novembre 1958

3ème CIRCONSCRIPTION

— HAZEBROUCK - BAILLEUL - MERVILLE —

Démocratie Chrétienne de France

Jean-Pierre PLICHON

Candidat du Renouveau Civique Rural



De 1870 à 1940, la IIIème République a doté notre pays d'un empire d'outre-mer, uni, puissant, et si fermement attaché à la France que la métropole lui doit, pour une large part, sa libération en 1944.

Elle a forgé une armée qui a arraché la victoire du 11 Novembre 1918, elle a doté nos ouvriers d'une législation sociale appréciable. Exception faite de la période de 1924 à 1926 et de 1936 à 1937, elle a conservé à notre monnaie un pouvoir d'achat considérable.

Disposant d'Hommes d'Etat jouissant d'une autorité nationale et internationale incontestable tels Georges Clémenceau, Raymond Poincaré, et Aristide Briand, la IIIème République a eu le tort de s'endormir dans l'euphorie d'une paix prolongée : « Aussi longtemps que je serai là, disait l'apôtre de Genève il n'y aura pas de guerre »... huit ans après sa mort, la France se trouvait entrainée dans une conflagration contre l'Hitlérisme à laquelle elle n'était ni diplomatiquement ni militairement préparée, en dépit d'avertissements que j'ai moi-même adressés au Gouvernement du haut de la tribune du Palais Bourbon en 1938 et en 1939.

Au lendemain de la libération, s'est instauré un nouveau régime qui, en raison de l'inexpérience de certains nouveaux élus et sous le nom de la IVème République, a failli faire de la France une puissance de second ordre. La répétition des crises ministérielles a ridiculisé la France à l'extérieur en l'affaiblissant à l'intérieur. L'Assemblée Nationale, négligeant son rôle essentiel qui est de voter des budgets en équilibre et des textes législatifs bien étudiés, a pris la déplorable habitude de s'immiscer, à chaque instant, dans la gestion diplomatique, économique et sociale du pouvoir exécutif, tandis que la multiplicité des groupes parlementaires favorisait la constitution de majorités aussi hétéroclites qu'éphémères.

Dans la défunte Assemblée, deux députés sur trois étaient « anciens ministres ». Le dernier tiers attendait son tour avec impatience quand les évènements du 13 Mais 1958 ont mis un terme à tout espoir.

Le bilan de la IVème République se solde par la perte de notre mandat en Syrie, de l'Indochine, du Maroc, de la Tunisie, causes de la guerre d'Algérie. Le franc a perdu 95 % de son pouvoir d'achat entre 1945 et 1958 et, le 13 Mai dernier, l'Armée, la Gendarmerie et la Police refusaient d'obéir au dernier Gouvernement de la IVème République.

Autour du libérateur du territoire, dans la vénération que son nom impose à tous, notre nation s'est groupée dans sa détresse, prenons garde à ne pas troubler l'accord qui s'est établi sous son autorité.

Le Parlement que vous allez élire devra se limiter aux tâches que la Chambre des Députés considérait comme essentielles, sous la IIIème République. Mais, quels que soient le prestige et l'autorité de l'homme à qui la France a confié son destin, le Parlement ne devra rien abdiquer de ses droits constitutionnels.

La période des dix années à venir sera extrêmement dure pour le peuple français. En voici les raisons : Ouverture du Marché Commun, avec la redoutable concurrence allemande et italienne — Recherche scientifique, base de notre sécurité nationale, et de ses atouts industriels — Investissements considérables à réaliser au Sahara, en Afrique du Nord et en Afrique Noire, ce qui peut d'ailleurs constituer une lutte valable contre la récession économique dans toute la mesure où cette politique, **qui peut seule conserver l'Algérie Française**, fournira un travail décemment payé aux ouvriers de la Métropole, ce qui doit leur permettre, non seulement de nourrir leurs familles mais d'améliorer leur condition humaine dans un climat de justice sociale.

N'oublions pas que les premiers sacrifices demandés à notre population par l'actuel Gouvernement ont été supportés avec une admirable discipline par les paysans de France, à qui a été refusée une application correcte de la formule de revalorisation du prix du blé. N'oublions pas que la politique de restrictions de crédit a conduit maintes entreprises à licencier massivement leurs ouvriers. N'oublions pas enfin que la fiscalité aberrante, par sa lourdeur et sa complication, contraint un industriel à donner cinq millions à l'Etat chaque fois que, par auto financement, il veut mettre cinq millions de machines neuves entre les mains de ses ouvriers.

L'ennemi commun de la classe ouvrière, de la paysannerie et du négoce c'est l'Administration dévorante et gaspilleuse. Aussi suis-je résolument hostile à toute politique de socialisation étatique.

J'estime donc qu'en dépit de prérogatives désormais limitées, le mandat parlementaire exige une présence et un travail continu de l'élu au Parlement pendant les sessions, et, au milieu de ses électeurs, pendant les vacances de l'Assemblée.

C'est un devoir auquel je ne me suis jamais dérobé, de 1936 à 1945. Je n'y faillirai pas dans l'avenir.

Aucun sectarisme partisan n'anime ma conscience : ma porte, toujours ouverte à mes amis, ne sera jamais fermée à mes adversaires. C'est pourquoi M. Georges BIDAULT, ancien Président du Conseil National de la Résistance, Ancien Président du Conseil des Ministres, Président d'Honneur du M.R.P., qui ne rejette personne hors de la Démocratie Chrétienne, ni pour motif d'erreur récente, ni pour motif d'erreur ancienne, m'a fait l'honneur de le représenter parmi vous.

Aidez-moi à justifier sa confiance,

pour que vivent notre Flandre Française et notre belle Vallée de la Lys.

J.-P. PLICHON.

Bailleul - Imprimerie Ficheroulle - 11-1958